



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

2022

10 & 24 AVRIL 2022



**C'est quoi le vote ?
et à quoi ça sert ?**

Pourquoi voter ?

- Voter est un **droit** et un **devoir**.
- Voter **n'est pas une obligation**.
- Voter donne la chance à chaque citoyen **d'exprimer son opinion**.



C'est quoi être citoyen ?

- **Un citoyen** c'est une personne majeure qui **vit dans un pays**.
Par exemple, vous vivez en France vous êtes un citoyen français.
- Un citoyen **participe à la vie de son pays et de sa ville**.
- Chaque citoyen a :
 - **des droits**, comme le vote
 - **et des devoirs**, comme le civisme, la politesse, le respect de la liberté des autres.
- Un citoyen reconnaît et respecte **les règles et les lois de son pays** qui permettent de vivre ensemble.
- Les lois sont faites pour protéger les personnes.



Qui peut voter ?

- avoir la **nationalité française**



- être **majeur** : avoir 18 ans ou plus



- être inscrit sur les **listes électorales**



- Depuis la loi en 2019, **une personne sous curatelle ou sous tutelle** peut décider seule de s'inscrire et voter



Pour qui je dois voter ?

- On vote pour **des candidats**.
- Ces candidats se présentent aux élections présidentielles.
- Ils font ensuite leur **campagne électorale**.
- Ils présentent **leurs programmes** à la télévision ou dans des réunions organisées dans la ville.
On peut retrouver le détail de leur programme sur internet.
- On reçoit à la maison ou dans notre lieu de vie, le résumé de leur programme.
Ce résumé s'appelle la **profession de foi**.



Pour qui je dois voter ?

Les candidats qui se présentent à l'élection présidentielle de 2022



Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT•ES SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



Pour voter pour
l'élection présidentielle
en avril, inscrivez-vous

avant le 2 mars



Pour voter pour
les élections législatives
en juin, inscrivez-vous

avant le 4 mai

en ligne : www.service-public.fr
auprès de votre mairie de quartier
ou par courrier

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- à la **mairie** de la ville où je vis.

ou par **internet** : www.service-public.fr



- apporter un **justificatif de domicile**.
➔ un document qui prouve que je vis bien à mon adresse.



- apporter **ma carte d'identité** ou **mon passeport**.



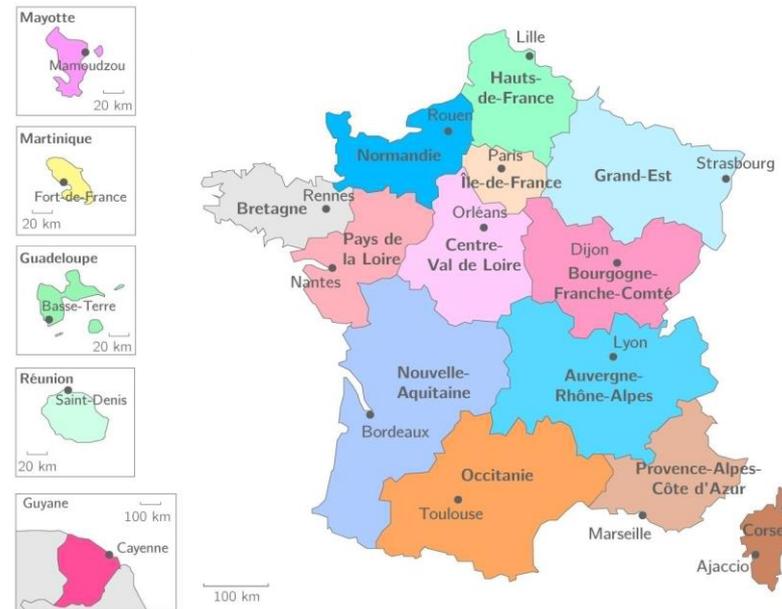
Je dois m'inscrire avant le mercredi 2 mars 2022



Pour qui on vote ?

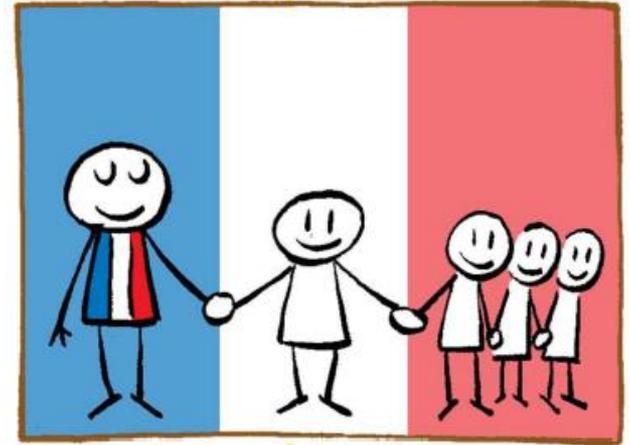
Le Président de la république

- Les élections présidentielles servent à élire **le Président de la république**.
- Il est le chef d'état, c'est à dire **le chef de la France**.
- **Il est élu pour 5 ans.**



Le Président de la république

- Le **Président** ne dirige pas le pays tout seul.
- Tout de suite après son élection le président choisit **un Premier ministre**.
- Le Premier ministre choisit son **équipe de ministres**.
- **Ensemble pendant le conseil des ministres** , ils **réfléchissent** aux décisions à prendre pour le pays.



Le rôle du Président de la république

- Le Président **contrôle** les lois.



- Le Président **vérifie** que la justice , les tribunaux et les juges fassent correctement leur travail.



- Le Président **représente** la France à l'étranger et travaille avec les pays de l'union européenne.

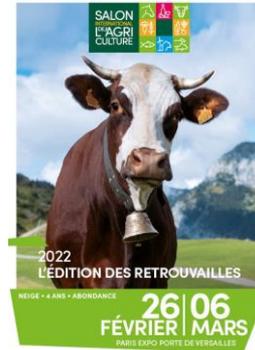


Le rôle du Président de la république

- Le Président est le **chef des armées**, il protège les français contre les guerres.



- Le Président participe aux **événements importants**. Par exemple : le salon de l'agriculture, il encourage les sportifs, le défilé du 14 juillet.



- Le Président prend des décisions concernant **la santé des français**. Par exemple : pendant la Covid 19 : confinement, port du masque, vaccination.





Quand et où je vais voter ?

Quand je vais voter ?

- Les élections présidentielles ont lieu **tous les 5 ans**.
- Cette année, le 1er tour c'est **le dimanche 10 avril**.
Au 1er tour je choisis entre tous les candidats.
- Le 2ème tour est **le dimanche 24 avril**.
Au 2ème tour, je choisis entre les 2 candidats qui ont eu le plus de voix au 1er tour.
- La mairie organise les élections présidentielles dans les salles de la ville.
- Je viens le matin, avec **ma carte d'identité** et **ma carte électorale**.



Quand je vais voter ?

- Si je veux voter, mais que je ne peux pas me déplacer dans le bureau de vote, je peux voter par **procuration**.
- Voter par **procuration** veut dire que je choisis une personne (qui je veux) qui votera à ma place pour le candidat que je veux.
- Je dois aller dans un **commissariat de police** pour remplir le formulaire de la procuration.
- Je dois prendre ma carte d'identité et la carte d'électeur de la personne que je choisis pour voter à ma place.



cerfa **VOTE PAR PROCURATION** (code électoral, article L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 80) Imprimer Réinitialiser

N° 14952*01 (D)

Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____
Adresse personnelle : _____
N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal _____ Commune : _____
Tél. : _____ Courriel (recommandé) : _____
Né(e) le : _____

▼ Inscrit(e) sur la liste électorale (ne cocher qu'une seule case)

de la commune de : _____
Département/Collectivité : _____
 consulaire de* : _____
Pays : _____

▼ (cocher la case 1 pour établir une procuration, la case 2 pour résilier une procuration ou les cases 2 et 1 pour résilier une procuration et en établir une nouvelle)

1. Donne procuration pour voter à ma place à :
Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____
Adresse personnelle : _____
N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal _____ Commune : _____
Né(e) le : _____

Qui est inscrit(e) sur la liste électorale de la même commune ou sur la même liste électorale consulaire que moi.

Dans le bureau de vote

4. Se rendre dans l'isoloir



5. Déposer le bulletin



6. Emarger



3. Prendre les bulletins



2. Prendre une enveloppe



1. Présenter son identité



ENTRÉE

Règles à respecter pour le vote

- ✓ Je mets un **seul bulletin** dans l'enveloppe.
- ✓ **Je n'écris rien** sur le bulletin et sur l'enveloppe.
 - Sinon mon vote ne compte pas.
Le bulletin est annulé, on appelle ça **un bulletin nu.**
- ✓ Si je ne sais pour quel candidat je veux voter, je peux mettre un papier blanc ou laisser l'enveloppe vide : **ça s'appelle un vote blanc.**
Mon vote ne sera pas compté.
- ✓ Mon vote est **secret et personnel.**
- ✓ Le jour du vote, **je ne fais pas de commentaire sur mes choix et sur le choix des autres.**
- ✓ Les résultats du vote sont donnés le soir, par les journalistes à la télévision et à la radio.



JOURNALISTE TV

Prêt pour aller voter ?



Je teste mes connaissances :

<https://nous-aussi.fr/game/play/>

Quelques définitions

Abstention :

C'est quand un électeur ne se déplace pas pour voter

Candidat :

Un candidat est un homme ou une femme politique qui se présente à une élection.

Campagne électorale :

C'est la période avant l'élection.

Les candidats présentent leur programme à la télé, à la radio, dans des affiches...

Électeur :

Un électeur ou une électrice est une personne qui vote à une élection.

Élection :

Une élection permet de faire élire un candidat.

Liste électorale :

C'est un document avec le nom de toutes les personnes qui peuvent voter.

Il faut s'inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter.

Référendum :

C'est quand l'État demande l'avis des citoyens.

Une question est posée et il faut voter en répondant par oui ou par non.

Vote blanc et vote nul :

C'est quand on décide de ne choisir aucun candidat.

On met alors un papier blanc dans l'enveloppe ou on écrit sur le bulletin de vote.

Le vote n'est pas pris en compte.